

5 septembre 2009

## **L'UNFPA réaffirme son soutien à l'éducation des jeunes à la santé sexuelle et reproductive**

L'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la population, a réaffirmé aujourd'hui son soutien à une éducation approfondie à la sexualité, entendue comme une composante essentielle des efforts visant à protéger la santé et les droits des jeunes.

“Nous avons reçu mandat du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) de prêter appui aux gouvernements pour protéger et promouvoir les droits des adolescents à l'éducation, à l'information et aux soins en matière de santé reproductive”, a affirmé Thoraya Ahmed Obaid, Directrice exécutive de l'UNFPA. “Nous soutenons depuis plusieurs décennies les efforts nationaux visant à améliorer l'éducation et les services afférents à la santé sexuelle et reproductive destinés aux jeunes, et nous continuerons à le faire.”

Le principe selon lequel l'Organisation des Nations Unies remplit sa fonction en tant qu'organe intergouvernemental lui impose de se conformer pleinement aux droits humains internationaux universellement reconnus, en accord avec les lois et les priorités de développement propres à chaque pays, et dans le plein respect des diverses valeurs religieuses et éthiques et des traditions culturelles des Etats Membres.

Les jeunes ont besoin d'une information correcte, appropriée à leur âge, sensible aux dimensions sexospécifiques et à un contexte donné, qui suive l'évolution de leurs besoins et capacités. Cette information les aide à atteindre le niveau de maturité requis pour prendre des décisions responsables concernant leur santé sexuelle et reproductive, notamment la prévention des grossesses non désirées, les avortements pratiqués dans des conditions dangereuses et les infections sexuellement transmissibles, dont le VIH.

Avec les institutions des Nations Unies qui sont ses partenaires, l'UNFPA continuera de coopérer avec l'UNESCO pour perfectionner encore et mettre définitivement au point les directives sur l'éducation sexuelle, qui sont en cours d'élaboration. L'UNFPA pense que le document devrait refléter les ententes déjà réalisées dans les accords internationaux, notamment le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. Les recommandations doivent pouvoir s'adapter aux contextes locaux en vue d'une vaste et effective application de manière à pouvoir être utilisées pour le plus grand profit des jeunes.